


AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 272 concernant la citation de l'ancien couvent de la Municipalité de Saint-Ubalde.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 8 juillet 2024, le conseil de la Municipalité de Saint-Ubalde a adopté l'avis de motion intitulé l'« *Ancien couvent de Saint-Ubalde* ». Ce projet de règlement vise à :
 - La protection de l'enveloppe extérieure de l'ancien couvent de Saint-Ubalde cité dont l'objectif premier est d'assurer la préservation et la mise en valeur de l'immeuble patrimonial cité :
 - L'apparence des façades extérieures de l'immeuble désigné;
 - La volumétrie extérieure de l'immeuble désigné;
 - Le parement de pierre de l'immeuble désigné;
 - Les formes, les motifs et les matériaux des ouvertures d'origine;
 - Diviser, subdiviser, rediviser ou morceler le terrain du lot concerné;
 - La modification de l'aménagement ou de l'implantation d'un immeuble sans autorisation préalable sur le lot concerné;
 - Démolir en tout ou en partie l'immeuble patrimonial désigné.
2. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu le lundi 26 août 2024 à 19 h 00 dans la salle du conseil située au 427-C boulevard Chabot à Saint-Ubalde. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Le projet de règlement peut être également consulté sur le site Internet de la municipalité.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 17 JUILLET 2024

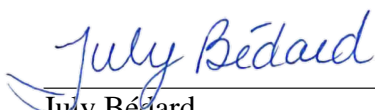


July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires ainsi que de l'avoir publié dans une édition de notre journal municipal le St-U le 17 juillet 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière